

RÉHABILITATION DU SITE INDUSTRIEL DE LA HUNIÈRE

QUESTIONS-RÉPONSES

Le 11 août, Madame Guénin, maire de Sonchamp, a répondu à nos interrogations et nous l'en remercions. Elle nous a expliqué en détails les étapes de ce projet.

Qui vend le terrain et qui l'achète ?

C'est un prestataire privé qui vend son terrain industriel de la Hunière à l'EPFY (Etablissement Public Foncier des Yvelines) qui joue le rôle de porteur financier et qui revendra ensuite le terrain lorsque le projet sera acté (nombre de maisons, espaces verts...).

Qui a choisi le bureau d'études CoBé ?

L'EPFY a lancé un appel d'offres pour un bureau d'études pluri-disciplinaire (architecte, urbaniste, spécialistes en hydro-géologie, espaces verts, environnement). L'EPFY a choisi le cabinet CoBé avec validation de la commune.

Ce bureau d'études a présenté plusieurs projets. Pouvez-vous nous en dire plus ?

En ce moment, le cabinet CoBé achève la phase «diagnostic» du site (étude de sols, état sanitaire des arbres, réseaux d'eaux, état des bâtiments, présence d'amiante) et va entamer ensuite l'étude de faisabilité.

Qui choisira le projet final ?

C'est la commune mais sous réserve d'un projet économiquement viable.

Y a-t-il possibilité d'un panachage d'activités (artisans, logements, etc ...) ?

Pour l'instant aucune décision n'est encore prise.

Notre association peut-elle assister aux réunions de travail ?

Cela pourrait être envisageable.

Quelles sont les conclusions de l'expertise amiante ?

Il n'y a aucune trace d'amiante. A la fermeture de l'usine, des analyses de fin de chantier s'étaient déjà révélées négatives. D'autres investigations menées en divers lieux du site confirment l'absence de pollutions.

Quel est le calendrier désormais pour cette opération ?

Pour l'instant, il faut prévoir un an de travail du bureau d'études. Cela dépendra aussi du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Des phasages (lots) pourraient s'étaler dans le temps, jusqu'à 10 ans.

Les modifications nécessaires à l'accueil des nouveaux arrivants seront-elles menées à bien en parallèle ? (assainissement, aménagement de la RD936, ligne de cars, agrandissement de l'école, résidence seniors, autres...)

Tout cela sera présenté lors de la réunion publique du 12 septembre 2014.

Quel sera le pourcentage des logements aidés ?

Il pourra aller jusqu'à 50%.

Qui décidera de l'attribution de ces logements ? La mairie aura-t-elle son mot à dire ?

Cela dépendra du prestataire social retenu et de sa façon de travailler. La mairie est représentée dans les commissions d'affectation.



Y aura-t-il d'autres logements sociaux à Sonchamp ?

Oui.

Nous avons encore quelques questions:

Les arbres seront-ils conservés ?

Oui, tous sont en bonne santé.

Et les bâtiments ?

Non.

Y aura-t-il des aires de jeux ?

Oui.

Et une résidence seniors ?

Non, ce n'est pas de notre compétence.

Les espaces verts ?

Ils seront préservés dans la durée.

En cas de démolition, le chantier sera-t-il respectueux de l'environnement ?

Ce sera le rôle de votre association de s'en assurer.

Le PLU devra-t-il tenir compte de ce projet et comment ?

Il devra en tenir compte dans la mesure où il y est inscrit, mais «comment ?» on n'a pas encore de réponse précise.

D'autres questions devront attendre que le projet soit plus avancé, par exemple sur le nombre de logements, la présence de commerces de proximité, la présence d'artisans etc.

De plus amples informations seront données lors de la réunion publique organisée par la mairie, le vendredi 12 Septembre 2014 à 19h00, salle communale.

Quelques brèves:

• Nous avons écrit à l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) pour savoir qui a payé le coût de la mise en sécurité du site de la Chaudière, travaux qu'elle a effectués suite à la faillite de la SNR. En effet nous trouverions scandaleux que ce montant de l'ordre de 400.000 Euros soit laissé à la charge du contribuable, en contravention au principe «pollueur-payeur». Si nous n'obtenons pas de réponse, nous saisirons la CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs).

- Sonchamp Environnement a déposé son avis sur le SCoT du Sud Yvelines (voir Petit Sonchampois n°15) à la mairie de St Arnoult, dans le cadre de l'enquête publique.

- Une fois de plus, nous rappelons que les poubelles laissées à l'extérieur des maisons en dehors des jours de collecte ne sont pas du plus bel effet décoratif. Certains hameaux sont ainsi défigurés par simple laxisme des habitants.



Le chirurgien a noté que le jeune homme portait une contusion d'un pouce de long qui lui a paru être faite en tombant sur la terre fort dure par les grandes gelées, il a remarqué aussi des contusions et écorchures au genou et plusieurs meurtrissures... Il a aussi trouvé le corps rempli de petites pustules rougeâtres qu'on appelle galle érésipélateuse qui a dû faire mourir le jeune homme ajouté au froid.

Il a été enterré dans le cimetière de Sonchamp, ses vêtements ont été conservés afin de pouvoir à la reconnaissance du jeune homme. »

Vous pensez le reconnaître alors prenez contact avec ELIE HENOCH, Notaire à Sonchamp mais..... CELA S'EST PASSE LE DEUX MARS MIL SEPT CENT QUARANTE SEPT !

Sources archives départementales des Yvelines, actes notariés de Sonchamp

Notes : Un « mauvais » signifie de mauvaise qualité. L'orthographe est celle de l'époque.



Bulletin d'adhésion Sonchamp Environnement®

J'adhère à **Sonchamp Environnement®**,
Je règle ma cotisation annuelle 2014 (par famille)

Je coche: 10€ 20€ 30€ Soutien Chèque Espèces

Prénom : Nom :

Adresse:

Je souhaite recevoir un reçu fiscal: OUI
NON

Téléphone :

email :
(en indiquant mon email, j'accepte de recevoir des informations par email de Sonchamp Environnement®)

A retourner avec votre cotisation à:
Sonchamp Environnement® Mairie de Sonchamp 78120 Sonchamp



Parce que la région d'Île de France regorge de produits cultivés et élaborés par des producteurs passionnés, nous avons décidé de créer ce site Internet de vente de produits Franciliens.

www.etalgourmand.fr

Bonne visite !

- Biscuits & Sablés • Bières, Liqueurs & Sirops
- Confiseries • Confitures & Gelées
- Condiments & Aromates • Foie Gras
- Infusions • Miels
- Plats Cuisinés • Rillettes, Confits, Terrines, etc.

Contactez-nous
Livraison Gratuite
sur Sonchamp



Le Petit Sonchampois



Numéro 17

Septembre 2014

APPEL A TEMOINS

Qui était le jeune homme trouvé mort de froid sur le chemin qui va de la Guèpière à Craches ?

« C'est un jeune garçon âgé d'environ quinze à seize ans. Il était étendu sur une berge des fossés ayant la teste du costé du soleil couchant et les pieds au soleil levant, la face en l'air ayant le bras droit allongé, le long de la teste et le bras gauche courbé sur son costé. Il a paru avoir environ quatre pieds trois pouces de hauteur. Le visage rond, le nez courant, des petits cheveux châtain et frisez, étant vestu d'une mauvaise chemise, d'une mauvaise veste d'étoffe rouge ayant quelques boutons de cuivre et une autre espèce de veste toute enguenillée aussi d'étoffe rouge ayant quelques boutons de poil de chèvre, une mauvaise culotte de cuir à pont levy et de mauvais bas gris sans pied et ayant fouillé dans ses poches a été trouvée une petite rosette de soye noir ayant une petite agraffe, un petit couteau d'Eustache de bois et un liard.

(ne manquez pas la suite en page 4)

Dimanche 21 septembre 2014 6ème RALLYE DU PATRIMOINE

Nous sommes en 1653, le seigneur de Pinceloup est en proie à une grande colère...Il part à la recherche d'un suspect mais il est attaqué au détour d'un chemin.

DÉPART: entre 8h45 et 9h45, à pied du terrain de foot (face au château de Pinceloup)

Ce rallye est une promenade qui permet de découvrir notre village au fil du temps et des quelques kilomètres. Des questions et des jeux jalonnent le parcours, y compris pour les enfants. Des énigmes et des indices vous permettront de trouver le coupable.

ARRIVEE : 12h45 - remise des prix et apéritif «17ème siècle»

Toutes les équipes engagées recevront un lot INSCRIPTION : 10 euros par équipe

- Par mail: sonchamp.environnement@laposte.net
- Au forum des associations
- Par téléphone: Michèle DUCHEMIN 06 13 01 54 33
Elisabeth PRIVAULT 06 84 04 55 16

Attention: le rallye est limité à 10 équipes de 5 personnes maximum par équipe!

Éditorial

C'est la rentrée!
Plan Local d'Urbanisme, aménagement du site de la Hunière, autant de sujets qui concernent notre patrimoine bâti et doivent préserver notre environnement.

C'est pourquoi Sonchamp Environnement participera activement à ces projets, étant agréée «association locale d'usagers».

Et déjà, dans ce numéro, une interview de notre maire, Monique Guénin, qui répond à nos questions sur le projet du site de la Hunière.

Comme chaque année, le patrimoine est à l'honneur le dimanche 21 septembre : une anecdote historique trouvée aux archives départementales sera le fil conducteur de notre rallye pédestre.

Formez une équipe et inscrivez-vous!

Entre temps, venez nous rencontrer au forum des associations.

Elisabeth Privault, Présidente
A noter qu'une version «couleur» du Petit Sonchampois est disponible sur notre site

Directeur de publication: Jean Mourain
Sonchamp Environnement® association agréée par arrêté préfectoral du 29 septembre 1978
Siège : En mairie, 78120 Sonchamp
sonchamp.environnement@laposte.net <http://www.sonchamp-environnement.com>